

Entrepreneur/euse de travaux forestiers

UN CHEF D'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA FORÊT

© Arbocentre

- VIDÉO(S) : www.youtube.com/embed/b8bW24AzGaE
- UNIVERS MÉTIER : Gérer et exploiter la forêt

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

- Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont des prestataires de services qui réalisent des travaux de sylviculture-reboisement et/ou d'exploitation pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, de négociants, de scieries, de l'Office National des Forêts... Ces travaux sont exercés dans le strict respect des règles de gestion durable des forêts et de sécurité des intervenants et des usagers de la forêt.

Les travaux de sylviculture-reboisement consistent à préparer le sol, éliminer la concurrence herbacée ou arbustive, planter (semis ou plants) et améliorer la qualité individuelle des arbres. L'opérateur utilise alors soit des outils manuels (débroussailleuse, élagueuse, canne à planter...), soit des outils mécanisés (tracteur, charrue, épandeur...). Les travaux d'exploitation visent à abattre, ébrancher et débiter les arbres selon un cahier des charges puis de les débarder vers une place de dépôts. L'abattage est soit manuel (tronçonneuse), soit mécanisé (machine d'abattage). Il existe plusieurs moyens pour débarder les bois abattus :

- le porteur (tracteur équipé d'une grue et d'une remorque)
- le skidder (tracteur équipé d'un treuil)
- le câble aérien (utilisé principalement en zone de montagne ou à intérêt écologique fort)
- le cheval (utilisé en zone à intérêt écologique fort).

Par ailleurs, certains entrepreneurs ont diversifié leurs activités vers de la gestion forestière, le déchiquetage en plaquettes forestières et/ou de la vente de bois de chauffage. Ces diversifications ont plusieurs raisons : accès à de nouveaux marchés, calendrier des travaux saisonniers, prestations supplémentaires à proposer...

UN VRAI PROFESSIONNEL DE LA FORÊT...

L'entrepreneur de travaux forestiers est un vrai professionnel de la forêt, Il gère la globalité d'un chantier en optimisant son activité en intégrant les règles environnementales du chantier, notamment les cours d'eau, les tourbières, la nature des terrains.

...MAIS AUSSI UN GESTIONNAIRE AVISÉ

De par son statut de travailleur indépendant et donc de chef d'entreprise, il effectue la gestion comptable et financière, s'assure de la rentabilité de ses chantiers et de ses investissements.

COMPÉTENCES REQUISES

- Le travail de l'entrepreneur peut se distinguer en trois grandes parties :
 1. TRAVAIL « ADMINISTRATIF » : devis et facturation, relations banquiers, assureurs et MSA (Mutualité Sociale Agricole), facturation, questions sociales et fiscales, déclaration d'activités (administrations, mairies, chantiers...), veille réglementaire, mise aux normes des matériels, recherche de clients et de fournisseurs, comptabilité, gestion des ressources humaines, formations, bulletins de salaires...

2. TRAVAIL « CHANTIER » : respect de l'environnement et des règles de sécurité, gestion des équipes, négociation des tarifs de prestations, logistique machines et consommables, cartographie, connaissance et application des nouvelles études techniques, maintenance des machines, amélioration de sa productivité...

3. TRAVAIL « ATELIER » : entretien et réparation des outils et des machines, gestion des stocks, aménagement du local phytosanitaire, utilisation des équipements de protection atelier...

Ainsi, l'Entrepreneur de Travaux Forestiers doit avoir des compétences variées régulièrement remises à niveau : gestion d'entreprise, négociation commerciale, management des salariés, mécanique, hydraulique, informatique, maintenance, réglementations, cartographie, analyse des documents comptable, réparation des outils et des machines...

EMPLOI

- **DES CONDITIONS D'INSTALLATION À SON COMPTE...**

Il peut exercer, suite à l'obtention de la capacité professionnelle (par l'expérience ou la formation) et après validation de la commission départementale d'assujettissement, en qualité d'entrepreneur de travaux forestiers.

Pour exercer en tant qu'entrepreneur de travaux forestiers, il faut être titulaire d'un diplôme dans une option relative aux travaux forestiers d'un niveau correspondant au moins au niveau IV et recevoir l'avis favorable d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole (dossier à renseigner : compétences gestion entreprise et techniques, indépendance des clients...). Les diplômes mentionnés figurent au répertoire national des certifications professionnelles.

UN MÉTIER NATURE OÙ LA SÉCURITÉ EST PRIORITAIRE !

Le respect des règles d'ergonomie et de sécurité est essentiel exercer ces activités.

Cependant, la montée en puissance de la mécanisation des travaux réduit fortement la dangerosité et la pénibilité des travaux.

FORMATIONS

- Bac pro Forêt (39 Etablissements en France)

BP Responsable de chantiers forestiers (19 Etablissements en France)

BTSA Gestion forestière (32 Etablissements en France)

BPA Travaux forestiers spécialité travaux de bûcheronnage (22 Etablissements en France)

BPA Travaux forestiers spécialité travaux de sylviculture (11 Etablissements en France)

BPA Travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières (18 Etablissements en France)

TÉMOIGNAGES

- **MICKAËL, ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS**

Je travaille en forêt, j'exploite les bois et j'améliore les peuplements forestiers. Mais mon travail c'est aussi gérer mon entreprise au plan administratif, comptable et logistique pour la mise en œuvre des chantiers. J'entretiens également un contact privilégié avec les

différents clients et entreprises intervenant dans mon secteur géographique d'activité.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ? J'aime travailler à l'extérieur, être au contact de la nature et du bois, utiliser du matériel quel qu'il soit. Le contact avec les collègues et clients est également très intéressant. C'est un métier très actif et diversifié.

Quelles sont les compétences requises ? Pour avoir les bases du métier il faut avoir deux types de compétences :

- L'une pour la connaissance de la forêt, des peuplements et de la façon de l'exploiter afin qu'elle puisse s'améliorer après chaque chantier de travaux forestiers.
- L'autre pour les connaissances en gestion d'entreprise : l'organisation des chantiers, l'estimation des coûts de revient, la réalisation de devis et factures, tout ça, c'est primordial.

Votre cursus ? J'ai réalisé un BEPA Travaux forestiers puis un BPA Chef d'entreprise ou Ouvrier hautement qualifié, spécialité conduite et maintenance des engins d'exploitation forestière.

SOURCES ET LIENS

- *Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires
ETF d'Aquitaine*

logo

© www.metiers-foret-bois.org